

RWANDA : LE PRIX DE LA LUTTE POUR LE RETOUR À L'INDÉPENDANCE

Dans l'histoire de la décolonisation de l'Afrique, le Rwanda, le Burundi et le Congo, pays sous juridiction belge, gardent les stigmates de leur lutte pour l'indépendance. Ils ont été marqués par la tentative d'étouffement des partis indépendantistes mais surtout par l'élimination de leurs leaders nationaux. Plus d'un demi-siècle après, le mystère subsiste au sujet de ces morts non élucidées. Seul l'assassinat de Patrice Lumumba du Congo a fait l'objet d'une enquête en bonne et due forme. Le roi Mutara III Rudahigwa du Rwanda et le Prince Louis Rwagasore du Burundi ont subi le même sort, ce qui est loin d'être une simple coïncidence. Le contexte de cette époque laisse penser à une conspiration derrière laquelle se trouve la main invisible de la Belgique. □

Cela étant dit, derrière ces assassinats aux conséquences incalculables, il y avait un combat politique acharné. La puissance coloniale ne voulait pas lâcher prise. Dans sa lutte pour se maintenir dans ses colonies, elle disposait de groupes actifs à sa solde. Elle avait aussi un allié de taille, agissant

efficacement dans l'ombre, en l'occurrence, l'Église missionnaire. En marge du parcours des bouleversements de cette époque au Rwanda, nous mettrons en lumière le rôle joué par trois vicaires apostoliques (voir plus loin), tous membres de la congrégation des Pères missionnaires d'Afrique (Pères Blancs).

Une bataille politique acharnée à la veille de l'indépendance

Au Rwanda, deux grandes mouvances ont dominé la scène politique à l'aube du retour à l'indépendance. D'un côté, il y avait celle du roi¹ Mutara III Rudahigwa et de son entourage pro-monarchie. Leur formation politique s'appelait : UNAR². Envisageant aussi une réforme de la monarchie, elle militait pour l'indépendance immédiate. Le roi devait régner sans gouverner, à l'instar des autres monarchies constitutionnelles de l'ère moderne. Au début, la masse populaire était favorable à ce camp. Pour le bas peuple, il était inimaginable que le Rwanda puisse être fonctionnel sans un roi à sa tête.

Dans le camp opposé, il y avait une petite élite intellectuelle très active, formée et

1. Pour ne pas heurter l'opinion belge, les écrits coloniaux évitent volontairement d'utiliser le terme « roi » pour désigner le monarque du Rwanda. On utilise le terme « Mwami », lequel signifie « roi » dans la langue locale. Pour certains analystes, ce choix relevait d'un mépris pur et simple à envisager dans le contexte colonial.

2. UNAR : Union nationale du Rwanda.

appuyée par l'Église. L'administration belge voyait d'un bon œil ce camp : il véhiculait des idées modernistes³, puisées de l'éducation à l'occidentale. Le parti dominant au sein de cette mouvance était le MDR-PARMEHUTU⁴. Celui-ci ne voulait pas d'indépendance hâtive. Cette position correspondait naturellement à la volonté de l'administration tutélaire belge.

Constatant que le soutien dont bénéficiait son principal adversaire risquait de déséquilibrer en sa défaveur le rapport de force, l'UNAR décida de se joindre au mouvement indépendantiste qui déferlait sur le continent africain. A posteriori, on voit que cette alliance était stratégique et non idéologique. Dans le camp adverse, la stratégie fut tout autre : avec l'appui de l'administration tutélaire belge et de l'Église, le PARMEHUTU entreprit l'abolition de la monarchie et la récupération du pouvoir.

Pour y parvenir, la voie choisie fut celle du recours à la violence. Comme on le verra, c'était l'une des phases d'un plan bien élaboré, où l'intervention musclée de la puissance coloniale pour rétablir l'ordre serait justifiée. La Belgique nomma un Résident spécial en la personne du Colonel Guy Logiest. Par son mandat, il était doté de pouvoirs exceptionnels lui permettant d'agir sans attendre les ordres de Bruxelles. À ce titre, il tint en main le sort du peuple

3. Dans cette mouvance, il y avait un petit parti nommé RADER, composé par des intellectuels Tutsi très hostiles au roi Mutara III Rudahigwa et à la monarchie. En dépit de leur front commun avec le MDR- PARMEHUTU, les membres du RADER furent massacrés au même titre que d'autres Tutsi.

4. MDR-PARMEHUTU : Mouvement démocratique républicain pour l'émancipation des Hutu.

rwandais, à une époque charnière de son histoire. Apparemment, en quittant la Belgique, Guy Logiest n'avait pas une idée claire de la situation qui prévalait sur terrain. Comme il l'avoua plus tard, c'est Mgr André Perraudin qui l'a conforté dans son rôle et qui l'a convaincu de prendre fait et cause en faveur des Hutu.

Avec un recul, on peut mesurer la stratégie machiavélique du vicaire apostolique de Kabgayi alors profondément impliqué dans la politique du Rwanda. Faisant mine de répondre à l'inquiétude de Rome qui redoutait l'éventuel basculement de l'Afrique indépendante vers le camp soviétique, il soutint que l'UNAR et ses partisans royalistes étaient des Communistes. Or, étant sur terrain, il savait très bien que ce n'était pas le cas⁵. Dans le contexte de la guerre froide qui battait son plein sur la scène internationale, cette accusation faisait recette en Occident. « *Qui veut noyer son chien l'accuse de rage* », dit l'adage.

Sur le plan politique interne, le cheval de bataille du MDR-PARMEHUTU était la lutte contre l'inégalité et l'injustice sociale. Cette revendication était fort probablement fondée, puisqu'il y avait cinq ans que le roi Mutara III Rudahigwa avait mis en œuvre des réformes allant dans le sens des revendications du camp qui lui était opposé. Paradoxalement, cette ligne politique de gauche, endossée par Mgr André Perraudin, s'inspirait plutôt de la philosophie communiste. De toute évidence, en associant l'UNAR au camp communiste, Mgr Perraudin cherchait à susciter l'hostilité de l'Église et de

5. Non seulement au Rwanda, mais aussi partout ailleurs, il n'y a jamais eu de monarchie communiste.

l'Occident en général vis-à-vis de ce parti indépendantiste. En effet, dans l'encyclique *Quadragesimo Anno*, le Pape Pie XII avait condamné le communisme sans équivoque. Mais avec le même souffle, dans la mise à jour de sa doctrine sociale à l'époque, Rome avait exhorté les Églises locales à être attentives aux populations luttant pour la justice sociale. Cette position était destinée à leur frayer une place dans la nouvelle société qui se dessinait. De ce point de vue, l'intervention de Mgr Perraudin donnait l'impression de se situer dans le cadre tracé par Rome. Cette lecture de la tendance qui prévalait dans plusieurs autres coins du monde n'était pas exactement la même au Rwanda. L'intervention de Mgr Perraudin visait à influencer l'opinion, afin d'orienter la trajectoire des événements.

C'est dans cette perspective que le mandement de Carême du 11 février 1959 avait une dimension politique. Cette lettre pastorale avait pour objectif de préciser la position de l'Église dans les affrontements politiques en cours. L'endossement à peine déguisé du MDR-PARMEHUTU par Mgr Perraudin visait à influencer le bas peuple et à faire pencher la balance vers le camp qu'il soutenait. Il exploita avec succès l'emprise de l'Église sur l'opinion populaire en poussant l'opinion chrétienne vers le camp politique qu'il appuyait.

Au Rwanda, la masse paysanne ne fut pas l'initiatrice des bouleversements survenus dès 1959. Elle est restée longtemps alignée sur le pouvoir monarchique. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'élimination physique du roi Mutara III Rudahigwa fut un préalable à la mise en place d'un nouveau pouvoir. Le volte-face de la population fut acquis graduellement : après avoir exprimé sa consternation lors de la mort du roi Mutara III, le peuple fit preuve d'attentisme

– il espérait le retour de Kigeli V –, puis de docilité grégaire par rapport à la force politique victorieuse.

Les commanditaires⁶ officiels de ces ébullitions l'avouèrent à demi-mot, vingt ans plus tard, en qualifiant ces événements sanglants de « révolution assistée ». Le camp soutenu par l'administration belge et les Pères Blancs sortit vainqueur de la bataille politique des années 1960, mais les véritables architectes de cette victoire furent Guy Logiest et Jean-Paul Harroi, avec bien entendu l'appui tacite mais substantiel de Mgr Perraudin et des Pères Blancs en général. Les choses se précipitèrent après la mort subite et mystérieuse du roi Mutara III Rudahigwa le 25 juillet 1959. Que Kigeli V Ndahindurwa lui succède de manière inattendue fut un incident de parcours, rapidement réglé par son exil forcé. Un détail important de cette époque est resté longtemps tenu secret⁷. En effet, le roi Kigeli V Ndahindurwa fut empêché de retourner au Rwanda après un voyage à Léopoldville (Congo) où il était allé rencontrer le secrétaire général de l'ONU, Dag Hammarskjöld⁸, alors en tournée africaine. À la grande surprise des autorités belges, le roi Kigeli V parvint à tromper la vigilance des services frontaliers. Il rentra au Rwanda au moment

6. Jean-Paul Harroi et Guy Logiest ont avoué dans leurs « mémoires » respectifs qu'il s'agissait d'une opération menée dans le but de transférer le pouvoir des Tutsi aux Hutu. C'était un choix opéré volontairement en prélude à l'inéluctable retour à l'indépendance du Rwanda.

7. Les détails de l'exil forcé du roi Kigeli V Ndahindurwa au moment de la campagne référendaire de 1961 furent révélés au public par Vincent Rwabukwisi, du journal *Kanguka*, en 1990. Il fut emprisonné et condamné à 15 ans de prison, cela pour avoir accordé une interview au roi en exil et comploté avec des réfugiés.

8. Dag Hammarskjöld est mort dans un mystérieux accident d'avion, le 18 septembre 1961.



File d'attente pour le vote de referendum du 25 septembre 1961.

où la campagne référendaire battait son plein. La population était alors appelée à décider, par les urnes, du maintien ou non de la monarchie. Jugeant que le retour imprévu du roi pouvait influencer le vote en faveur du maintien de la monarchie, les Belges le renvoyèrent *manu militari* vers l'extérieur du pays. Longtemps tenu secret, ce geste discrédite⁹ la justesse et l'équité du processus qui a conduit à la validation par referendum du coup d'État qui a aboli unilatéralement la monarchie. Au sein de l'opinion rwandaise, les résultats de cette consultation référendaire sont restés un sujet de controverse, en dépit de la reconnaissance par l'ONU de la victoire des pro-République. Les partisans de la monarchie n'ont jamais admis leur défaite. Bien plus, ils remirent en question la légitimité du pouvoir obtenu par des manœuvres frauduleuses téléguidées par la Belgique et l'Église. À l'opposé, pour le

9. C'est après 1990 que le public rwandais fut informé des détails de l'exil forcé du roi Kigeli V Ndahindurwa. La première tentative de publication dans le journal *Kanguka* fut censurée. Le journaliste Vincent Rwabukwisi qui avait interviewé le roi fut arrêté avant d'être libéré à la suite des pressions internationales. Il publia alors en détail des informations embarrassantes pour le pouvoir. Pour la première fois, un son de cloche discordant remit en question les conditions dans lesquelles la république du Rwanda est née.

camp victorieux, la date du referendum du 25 septembre 1961 est restée désignée comme celle du « Kamarampaka »¹⁰. Trente ans plus tard, ce conflit non résolu a été entre autres à la base de la naissance d'un ralliement planétaire des réfugiés rwandais, essentiellement des Tutsi. La référence à l'injustice historique des années 1960 donnera naissance à une force politique et militaire qui prit le nom de Front Patriotique Rwandais (FPR).

Au regard de la tournure des événements à cette époque, on réalise à quel point le Rwanda a payé cher pour les visées indépendantistes de la classe qui était au pouvoir. Les préjudices subis par le peuple rwandais sont incalculables. Sans conteste, la Belgique porte une énorme part de responsabilité dans la désintégration du tissu social rwandais. Étant elle-même un royaume dont la cohésion fragile dépend de la présence d'une monarchie constitutionnelle, il est difficile à croire que les décideurs de cette époque n'avaient pas envisagé les conséquences désastreuses de la suppression brutale d'une monarchie vieille de huit siècles au Rwanda. □ J.-C. N.

10. Kamarampaka : littéralement : qui a tranché définitivement le débat.